
Rapport annuel



Conseil de
**l'industrie
forestière**
du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président
du conseil d'administration 04

Mot
de la PDG p.i 05

Présentation
du CIFQ 06

2025
en chiffres 08

Direction économie
et transitions 10

Direction foresterie
et approvisionnement 15

Direction
qualité des produits 19

Direction communications
et relations publiques 24

Direction Cecobois 30

Liste des comités
externes et internes
et des groupes de travail 34

Conseil
d'administration 2025 36

Équipe
du CIFQ 38



MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'année 2025, le conseil d'administration du CIFQ a exercé son rôle dans un contexte exigeant pour l'industrie forestière et pour l'organisation. Vous n'êtes pas sans savoir que plusieurs facteurs politiques et économiques, incluant les droits de douane, ont exercé une pression soutenue sur nos entreprises. Cette situation appelle incontestablement à une réflexion et à des ajustements concertés de notre part.

Face à cette réalité, le conseil d'administration, en collaboration étroite avec la permanence du CIFQ, s'est mobilisé avec rigueur et constance. Une attention soutenue a été portée à ces enjeux afin de contribuer à maintenir la stabilité de l'ensemble de notre filière et à soutenir concrètement nos membres. Dans les prochaines pages, vous découvrirez les actions entreprises, les représentations effectuées et les efforts déployés pour accompagner l'industrie dans un contexte incertain et en constante évolution.

Tout au long de l'année, nous avons maintenu des échanges rigoureux et constructifs avec les différentes parties prenantes, qu'il s'agisse des instances gouvernementales, de partenaires sectoriels ou d'acteurs économiques concernés. Le dialogue demeure un levier essentiel pour faire valoir les réalités du terrain et contribuer à l'élaboration de solutions durables. Nous poursuivrons ces démarches avec la même détermination.

Plus que jamais, la force de notre organisation repose sur l'implication de ses membres et sur la capacité de notre filière à travailler ensemble pour relever les défis et saisir les occasions qui se présentent. Cette mobilisation collective demeure essentielle pour assurer un environnement d'affaires compétitif et favoriser le développement durable de notre secteur.

Au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des membres pour leur confiance et leur engagement, ainsi que l'équipe de la permanence pour son professionnalisme et son dévouement.

En regardant vers l'avenir, nous continuerons de défendre avec vigueur les intérêts de notre secteur et de travailler, avec vous, à bâtir des conditions propices à sa croissance et à son rayonnement.

Jean-François Champoux

Président du Conseil
d'administration



MOT DE LA PDG p.i.

Chers membres,

La dernière année aura été marquée par un contexte particulièrement exigeant et imprévisible pour notre organisation et pour l'ensemble du secteur que nous représentons. Dans un environnement en constante évolution, nous avons dû faire preuve d'agilité, de détermination et d'un fort esprit de mobilisation afin de poursuivre notre mission et de défendre les intérêts de notre industrie.

Au cours des derniers mois, l'équipe s'est engagée avec rigueur et conviction pour assurer la continuité de nos actions, soutenir nos membres et porter leurs préoccupations auprès des instances décisionnelles. Plusieurs dossiers structurants ont mobilisé notre attention et ont nécessité un travail soutenu afin de faire valoir le rôle stratégique de l'ensemble de notre filière pour le Québec.

Cette année aura aussi démontré toute la force de notre réseau. Les échanges avec nos membres, nos partenaires et les différents acteurs du milieu ont permis de maintenir un dialogue ouvert et constructif, tout en faisant progresser des enjeux déterminants pour l'avenir de notre industrie.

Je tiens à souligner le professionnalisme et l'engagement remarquable de l'équipe de la permanence, qui a su maintenir le cap et poursuivre le travail avec rigueur dans un contexte mouvementé. Je remercie également les membres du conseil d'administration pour leur leadership et leur confiance, ainsi que l'ensemble de nos membres pour leur appui et leur participation active aux différents événements et rassemblements de notre organisation.

Les défis qui se présentent à nous sont nombreux, mais ils sont aussi porteurs d'occasions. Ensemble, forts de notre expertise et de notre engagement collectif, nous continuerons d'agir avec détermination pour porter la voix de notre industrie et contribuer à façonner son avenir.

Véronique Normandin

Présidente-directrice générale p.i.

PRÉSENTATION DU CIFQ

Une organisation toujours présente pour ses membres

Le CIFQ a pour mission d'assurer la représentation des intérêts de ses membres, qu'ils opèrent dans les secteurs du sciage résineux et feuillus, du déroulage, des pâtes, papiers, cartons et panneaux ou dans la fabrication de bois d'ingénierie.

La raison d'être

Être en affaires n'est jamais de tout repos et ça l'est encore moins pour celles et ceux qui œuvrent dans l'industrie forestière québécoise. Quotidiennement, ces femmes et ces hommes sont confrontés à de nombreux défis, notamment concernant la foresterie et l'approvisionnement, l'économie et la transition énergétique, la reconnaissance de la qualité des produits, les ressources humaines, la santé et sécurité du travail et la veille légale et réglementaire.

Dans un monde où les dossiers se complexifient et peuvent changer d'un jour à l'autre, c'est ici que la mission du CIFQ prend toute sa raison d'être.



Notre vision

Faire du bois le matériau de premier choix des Québécois.es.

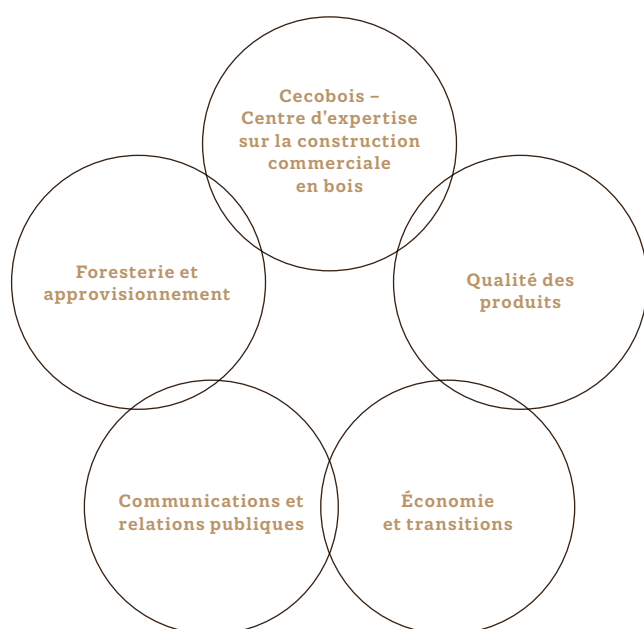


Notre mission

Accroître et valoriser, de façon durable, la contribution de l'industrie forestière au développement socio-économique et environnemental du Québec. Grâce à son expertise et à celle de ses partenaires, le CIFQ soutient ses membres et agit comme leur porte-parole auprès de différents publics et les représente auprès des différents paliers gouvernementaux. Nous mettons en lumière l'engagement de nos membres envers l'aménagement durable des forêts, l'utilisation responsable du bois – une ressource naturelle et renouvelable –, ainsi que la qualité écologique des produits qui en sont issus. Ensemble, nous façonnons un avenir où prospérité et responsabilité environnementale vont de pair.

Des directions actives et compétentes, un soutien unique

Le CIFQ représente et soutient ses membres tout en les guidant sur des dossiers complexes. Son équipe hautement qualifiée anime des groupes de travail, assure une veille stratégique et mène divers projets de recherche pour et en partenariat avec les gouvernements québécois et canadien. Ensemble, elles appuient la direction générale dans l'atteinte des objectifs du CIFQ.



Le CIFQ et ses membres

La structure organisationnelle du CIFQ est à la fois inclusive et centrée sur ses membres. Que ce soit au sein des comités internes ou du conseil d'administration, les membres ont plusieurs possibilités de s'exprimer sur les enjeux qu'ils rencontrent au quotidien et sur les actions qui peuvent être prises, en tant qu'industrie, pour avancer ensemble. Cette structure favorise une communication efficace pour continuer de développer, ensemble, une filière forestière forte, engagée et compétitive.

Gouvernance

MEMBRES ASSOCIÉS

192

MEMBRES PPC

9

MEMBRES RÉGULIERS (SCIAGE)

70

ADMINISTRATEURS

29

2025 EN CHIFFRES



MEMBRES



271

membres

60

communiqués
aux membres

1

infolettre exclusive
aux membres du CIFQ



COMMUNICATIONS

PRÈS DE

100

entrevues accordées



7

communiqués
de presse

UN AJOUT DE

2 004

abonnés sur nos
réseaux sociaux

3

participations
à des consultations

20

capsules
économiques



PLUS DE

10

événements
d'envergure



3

mémoires

7

dépôts de commentaires

UNE INFOLETTRE MENSUELLE
EXTERNE DE NOUVELLES SUR
LA CONSTRUCTION EN BOIS

1 numéro du journal
Construire en bois



1 édition spéciale
sur les Prix
d'excellence
Cecobois 2025

1
formation exclusive
aux membres pour
former de futurs
porte-parole

2
études de cas sur les
bâtiments en bois format
numérique et imprimé



1
étude de
cas vidéo

REPRÉSENTATION (POLITIQUE) ET INFLUENCE

1
mission d'étude
en Finlande

5
commissions
parlementaires



45 000 \$
de bourses
remises à la relève

DE MULTIPLES RENCONTRES
GOUVERNEMENTALES

PRÈS DE
15 webinaires sur des sujets tels que l'économie,
les tarifs douaniers et le matériau bois



9
dossiers devant la
Régie de l'énergie

PRÈS DE
35 journées
d'audience

DIRECTION ÉCONOMIE ET TRANSITIONS

Les enjeux économiques, environnementaux et énergétiques demeurent au centre de la compétitivité de notre industrie. La Direction économie et transitions du CIFQ a poursuivi en 2025 son travail pour assurer la représentation et la défense de l'industrie dans les nombreux dossiers qui la concernent.

Économie et marchés

L'année 2025 a gardé l'équipe économique du CIFQ sur le qui-vive. L'incertitude provoquée par les nombreux revirements des politiques commerciales des États-Unis a grandement chamboulé l'industrie. Dans ce contexte, le CIFQ a multiplié les communiqués et les séances d'information afin d'assurer que ses membres demeurent toujours au fait des derniers développements et de l'évolution des différents dossiers.

Communications aux membres

Le litige sur le bois d'œuvre a encore une fois été au centre des communications de la direction. Ce sont 15 communiqués qui ont été envoyés aux membres pour leur rappeler les procédures importantes à compléter, les différentes annonces de taux (préliminaires, finaux, entrée en vigueur) ainsi que les mises à jour dans les dossiers légaux. Le CIFQ a organisé 2 webinaires entièrement consacrés à ce sujet afin de transmettre un maximum d'informations et de répondre aux questions des membres. À cela se sont ajoutés, cette année, 11 communiqués sur les différentes annonces de l'administration américaine en plus de 2 séances d'informations visant à faire le point sur les procédures douanières liées aux taxes supplémentaires.

L'année 2025 a été particulièrement houleuse d'un point de vue économique. Afin d'appuyer ses membres dans leurs décisions d'affaires, la Direction a poursuivi la publication du *Bulletin économique* pour un total de 20 numéros en 2025, toujours accompagné de la capsule économique, une exclusivité également réservée aux membres. Nos économistes ont finalement offert plusieurs présentations, autant lors des événements qu'auprès de certains partenaires.



Michel Vincent et Alexandre Larouche à l'occasion de Perspectives 2026.



Michel Vincent et Alexandre Larouche à l'occasion du Congrès annuel 2025.



Capture d'écran de la Capsule économique.

Litige sur le bois d'œuvre

Bien que les dossiers légaux continuent de s'accumuler, l'année 2025 n'aura pas permis d'avancée majeure concernant cet enjeu important. Le panel de la première révision administrative portant sur les droits antidumping (AR1-AD) a rendu une première décision en juillet qui a mené à un renvoi. Des décisions étaient attendues dans le volet des droits compensatoires (CVD), mais plusieurs reports ont retardé le processus. Depuis le début du litige, 7 examens administratifs sont en cours, en plus du litige portant sur la période d'enquête (2017-2018). Aucun de ces dossiers n'est réglé, 9 ans après le début du litige, portant les sommes payées en taxes à plus de 10 G \$ à l'échelle canadienne et à plus de 2 G \$ pour le Québec. Pendant ce temps, l'année a été marquée par un niveau de taxes sans précédent de plus de 35 % depuis le mois de septembre, auquel s'ajoute un 10 % supplémentaire issu des politiques américaines sur la sécurité nationale.

Mise en marché sur la forêt privée

Les trois groupes de travail sur la mise en marché sur la forêt privée (Région de Québec, de Côte-du-Sud et de Sud-du-Québec) ont poursuivi leurs travaux en 2025. Dans le cas de la Région de Québec, les négociations sont toujours en cours afin de trouver une convention qui permettrait d'assurer une mise en marché efficace et ordonnée. Pour les deux autres plans conjoints, les négociations et la conciliation n'ont pas permis de trouver un terrain d'entente. En mai, les deux syndicats ont formellement demandé à la Régie d'arbitrer la première convention de mise en marché des bois qui découle de l'adoption de nouveaux règlements. Les audiences devraient se tenir en 2026.

Comité sur le commerce international (CCI)

Le Comité sur le commerce international a tenu plusieurs réunions en 2025 dans l'objectif de faire le point sur l'évolution du dossier américain. Plusieurs recommandations ont été faites au Conseil d'administration du CIFQ (CA), afin d'assurer la défense des intérêts des scieurs québécois, et plusieurs ont mené à l'adoption de résolutions.

Comité consultatif BMMB-CIFQ

Comme chaque année, le comité consultatif du Bureau de mise en marché des bois (BMMB) et du CIFQ s'est réuni en début d'année pour discuter des paramètres entourant la grille de tarification du bois sur pied. Lors de la période de consultation publique, le CIFQ a émis des commentaires conformément à la procédure établie. Le comité a poursuivi ses travaux à nouveau à l'automne afin de discuter des changements à venir pour la grille tarifaire 2026-2027.

Autres faits saillants à noter

- Représentation au fédéral et au provincial sur les mesures de soutien à l'industrie
- Participation à la cellule de diversification des produits forestiers
- Participation aux consultations prébudgétaires du fédéral
- Participation à la mission commerciale au Royaume-Uni (collaboration QWEB)
- Rencontre avec le premier ministre du Québec, François Legault, pour améliorer la compétitivité de l'industrie



Rencontre avec le premier ministre François Legault.

Environnement

En matière de communications à portée environnementale et énergétique, la Direction a poursuivi la diffusion d'un bulletin périodique destiné aux membres du Comité transition énergétique et environnement afin de les tenir informés des développements sur les sujets d'intérêt et sur les actions du CIFQ.

Comité transition énergétique et environnement

Le Comité est demeuré actif au cours de l'année pour suivre les nombreux dossiers environnementaux et énergétiques inscrits aux agendas des deux paliers gouvernementaux. Une rencontre statutaire et plusieurs rencontres thématiques se sont tenues ainsi qu'une rencontre conjointe avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

Code de gestion des matières résiduelles fertilisantes

La transcription du *Guide sur le recyclage des matières résiduelles fertilisantes* (MRF) en règlement a finalement abouti en mars avec la publication de quatre règlements, dont les pièces maîtresses sont le *Code de gestion des MRF* et le *Règlement modifiant le Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement* (REAFIE). Le nouvel encadrement est entré majoritairement en vigueur le 1^{er} novembre 2025. Ces changements étaient requis à la suite de l'entrée en vigueur en 2018 du nouveau régime d'autorisation environnementale dans la *Loi sur la qualité de l'environnement*. Également, se sont ajoutés dans le Code de gestion des seuils préventifs pour les substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (SPFA) qui visent à mieux encadrer la valorisation des MRF et à limiter préventivement les risques d'accumulation de SPFA dans les sols.

Le CIFQ et les spécialistes du domaine ont salué l'intégration dans les règlements publiés en mars de quelques modifications proposées lors de la période de consultation qui s'était conclue en décembre 2024.

Ce nouveau cadre de gestion des MRF est cependant complexe. Afin d'accompagner ses membres, le CIFQ a participé aux nombreux webinaires que le MELCCFP a tenus durant l'automne pour informer ses clientèles. En complément, le ministère a publié un guide de référence du Code de gestion et mis à jour celui du REAFIE.

Programme de réduction d'eau dans les papetières

En lien avec l'augmentation du taux de redevance sur l'utilisation de l'eau au 1er janvier 2024, le gouvernement a donné suite en mai 2025 à une demande du CIFQ en annonçant les détails du Programme de réduction d'eau dans les papetières d'un budget de 15 M \$ échelonné sur 3 ans (2025-2028).

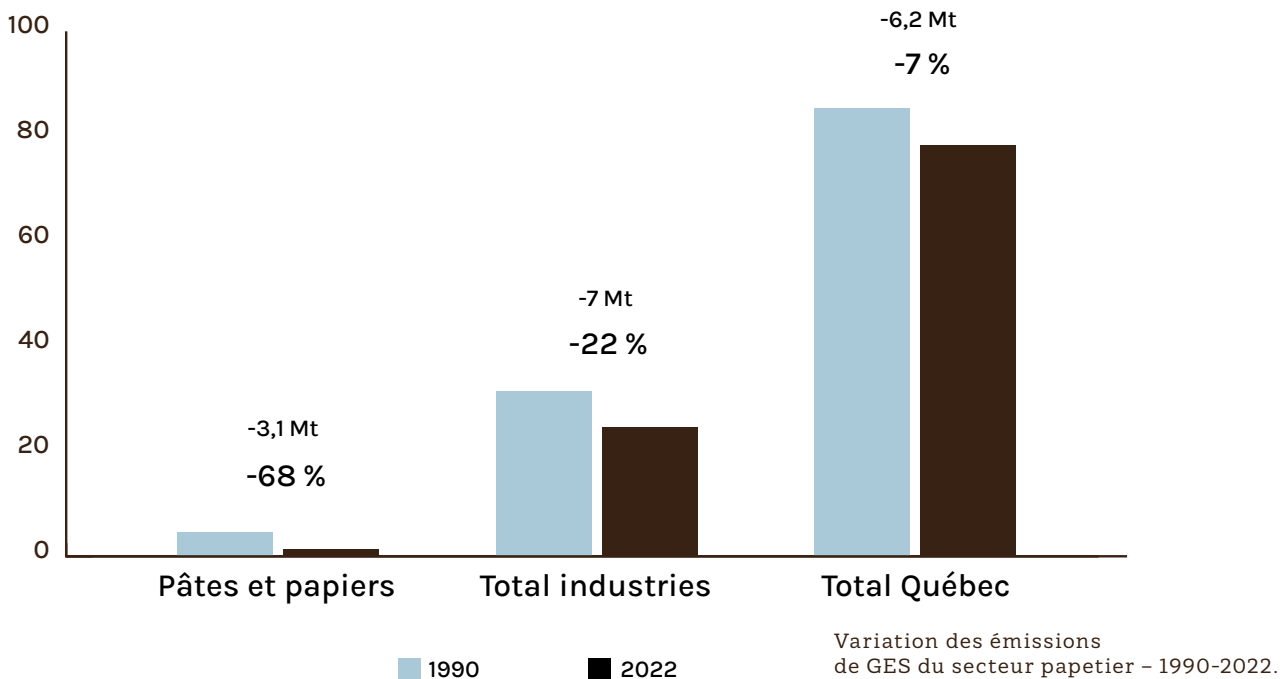
Déclaration des prélèvements d'eau et redevance exigible pour l'utilisation de l'eau

Le CIFQ a commenté, à la fin de 2024, les impacts de modifications apportées à ces deux règlements en 2023 dans le cadre d'une consultation sur un omnibus réglementaire touchant principalement le milieu agricole. Les changements apportés par les versions finales des modifications publiées en avril 2025 ont malgré tout clarifié l'approche menant à l'intégration – sous certaines conditions – de plusieurs usines dans le calcul des seuils d'assujettissement aux exigences des deux règlements. Le CIFQ poursuivra ses démarches en vue de faire modifier cette approche.

Cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Québec

Dans le cadre de la consultation menée à l'automne, le CIFQ a déposé un mémoire pour démontrer que le secteur joue un rôle déterminant dans la lutte contre les changements climatiques et pourrait contribuer davantage. Au-delà des réductions de GES, la grappe forestière offre plusieurs voies de captage et de stockage du CO₂, ainsi que l'important potentiel de substitution de produits à plus forte intensité de carbone.

Le mémoire a aussi souligné que les efforts déjà mis en place par le secteur papetier ont permis une baisse de 68 % des émissions de GES en 2022 par rapport à 1990, soit presque deux fois la cible du Québec de 37,5 %.



Transition énergétique et technologique

Cette année, plusieurs dossiers énergétiques d'envergure ont mobilisé l'équipe, qui a renforcé sa présence afin de représenter efficacement les intérêts de ses membres.

Groupe de travail du CIFQ sur le bois provenant des résidus de construction, de rénovation et de démolition

Les activités du Groupe de travail sur les bois de résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) se sont poursuivies en 2025. Rappelons que ce comité a pour mandat principal de faire l'état des lieux sur ces résidus à partir des données existantes; d'identifier les enjeux de gestion de cette matière et de formuler des recommandations pour une meilleure valorisation des bois de CRD au bénéfice de l'industrie et de l'économie québécoises dans leur ensemble. Le CIFQ affirme ainsi son leadership pour la valorisation de cette matière dans une logique d'économie circulaire.

En collaboration avec des représentants du MELCCFP, de Recyc-Québec et du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), le CIFQ a confié un mandat à la firme de consultants Groupe DDM pour la réalisation d'une étude visant à documenter les meilleures pratiques en matière de gestion des bois de CRD, les différentes filières de valorisation des bois de CRD, ainsi que dresser un portrait de la situation actuelle de la production et de la consommation de bois de CRD au Québec et établir un modèle de la chaîne de valeur des bois de CRD. Cette étude sera terminée au premier trimestre 2026.

Innovation en forêt

Le projet pilote pour la mise à l'essai de trois abatteuses hybrides dans les forêts du Québec, dont le CIFQ a assuré la coordination, s'est achevé en 2025. Les résultats encourageants du projet ont été présentés lors de deux conférences internationales en Finlande et aux États-Unis en 2025 (Conférences FORMEC et DEMO). Le banc d'essai, visant à valider les résultats européens dans la réalité opérationnelle des forêts québécoises, s'est achevé à l'été 2025.

Les résultats obtenus montraient une consommation de carburant moindre pour les machines hybrides par rapport aux machines non hybrides et une productivité variable, mais généralement supérieure pour les machines hybrides par rapport aux machines non hybrides. L'initiative a permis de démontrer l'avancée du virage technologique dans les opérations forestières et mis de l'avant le potentiel de décarbonation de l'industrie dans ses activités.

Plateforme d'innovation panneaux

Toujours actif dans le dossier de la Plateforme d'innovation panneaux, le CIFQ assure la coordination pour le compte du MRNF depuis 2017. Les travaux de la Plateforme soutenue par le MRNF se sont conclus au 31 décembre 2025. Celle-ci a permis de soutenir 19 projets et de contribuer au lancement de la Chaire COREPAN de l'Université Laval.

Parmi les faits marquants de l'année, il faut souligner la conclusion d'une entente de contribution avec Ressources naturelles Canada, d'un montant de 2 M \$, jusqu'en mars 2026, dans le cadre du programme d'Investissements dans la transformation de l'industrie forestière (ITIF). Cette source de financement vient s'ajouter à celle provenant de l'entente avec l'Agence de développement économique du Canada conclue en 2024. Ces démarches visent à pérenniser la Plateforme d'innovation panneaux au terme de l'entente avec le MRNF, soit 2025.

Un nouvel appel à projets a été lancé au cours de l'année 2025.

Projet de loi n° 69 assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives et modifications réglementaires

Cet important projet de loi déposé par le Gouvernement en juin 2024 a finalement été adopté en juin 2025. Il modifie en profondeur la Loi sur la Régie de l'énergie et apporte aussi des modifications à la Loi sur Hydro-Québec et aux responsabilités du ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec (MEIE).

Ce projet de loi a mobilisé les ressources de la direction au cours de l'hiver et au printemps par la sensibilisation d'élus. Le CIFQ a aussi participé à l'Alliance pour la compétitivité énergétique du Québec (ACEQ) afin d'attirer l'attention du grand public face à l'enjeu du maintien de tarifs d'électricité compétitifs et basés sur les coûts réels d'Hydro-Québec.

Dossiers tarifaires d'Hydro-Québec Transport et Distribution

Au cours de l'année 2025, le CIFQ a participé à l'ensemble du processus d'examen devant la Régie de l'énergie, conjointement avec l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIÉ), de plusieurs dossiers d'Hydro-Québec, dont ceux portant sur les tarifs en vigueur à partir du 1^{er} avril 2025 et les dossiers issus du projet de loi 69, portant sur les tarifs pour les années 2026, 2027 et 2028.

Les deux organisations ont formulé plusieurs recommandations reprises en tout ou partiellement dans les décisions de la Régie sur les éléments suivants :

- refonte des options tarifaires de gestion de la puissance afin de bonifier la rémunération des entreprises participantes ;
- limitation de la hausse des tarifs pour les clients industriels de grande puissance au tarif L (hausse de 1,7 % au 1^{er} avril 2025 approuvée par la Régie alors qu'Hydro-Québec demandait une hausse de 3,3 %) ;
- limitation de la hausse annuelle des frais d'exploitation du Distributeur et du Transporteur pour chacune des années 2026 à 2028 à l'inflation, soit en moyenne 2,7 % par année.

Pour les années 2026, 2027 et 2028, le CIFQ et l'AQCIÉ ont demandé en particulier à la Régie de limiter la hausse du tarif L par rapport aux hausses annuelles de 4,8 % demandées par Hydro-Québec.

La Régie doit rendre une décision sur les tarifs 2026, 2027 et 2028 au cours du mois de mars 2026. Le CIFQ assurera un suivi du dossier.

Autres faits saillants à noter

- Participation à la tournée Vision énergie et dépôt d'un mémoire portant sur le Plan de gestion intégré des ressources énergétiques
- Représentation au provincial sur l'impact de la réglementation relative au gaz naturel renouvelable sur la compétitivité des entreprises du secteur des pâtes et papiers

DIRECTION FORESTERIE ET APPROVISIONNEMENT

Par sa mission, la Direction Foresterie et approvisionnement appuie les membres en participant à la coordination des efforts de l'industrie forestière à l'égard des enjeux forestiers, à la compréhension des problématiques communes et à la recherche de solutions plus efficaces d'approvisionnement en matière première, dans le respect des lois, des règlements et du cadre administratif.

L'année 2025 a été marquée par des dossiers forestiers de fond pour le secteur forestier. La Direction s'est plus particulièrement consacrée au dossier du projet de loi n° 97, *Loi visant principalement à moderniser le régime forestier*, à la fois dans ses représentations lors des consultations particulières du gouvernement, à la Table des partenaires réunis à l'initiative de l'OIFQ et à travers divers échanges avec des parties prenantes du monde municipal et du secteur syndical. L'année 2025 s'inscrivait également dans la continuité de l'appel à projets d'aires protégées et sur la stratégie de développement de l'acériculture en terres publiques.

Projet de loi n° 97

Beaucoup d'efforts et d'espoir ont été mis dans le projet de loi 97 visant à moderniser le régime forestier. Bien qu'imparfait, ce projet de loi répondait à un appel maintes fois lancé par les diverses parties prenantes. La Direction F&A a mobilisé les membres et le comité forêt publique pour analyser et proposer des pistes de solutions afin de mener à bien cette grande réflexion. Le mémoire du CIFQ fut déposé à l'Assemblée nationale au début juin.

Malgré sa fin abrupte, l'exercice aura eu le mérite de mettre la table sur la complexité grandissante d'harmoniser les activités forestières avec les intérêts des multiples usagers du territoire forestier et sur la difficile recherche d'équilibre entre les valeurs sociales, économiques et environnementales.

« Nous le répétons depuis longtemps : le Québec est assez grand et nous n'avons pas à choisir. Il est essentiel de créer des aires de conservation à des fins de protection de la biodiversité, de prévoir des zones de production de bois afin de répondre aux besoins essentiels de tous les Québécois, et d'effectuer des superficies destinées à des usages multiples pour tous ceux qui cohabitent sur ce grand territoire.

Le projet de loi prévoit tout cela. Il vise également à rendre nos forêts plus résilientes aux perturbations naturelles et à assurer un accès sécuritaire à tous les usagers, grâce à une meilleure planification et au maintien du réseau de chemins multiusages. »

Extrait de la lettre ouverte : « Dépôt du projet de loi 97 : Soyons fiers de notre forêt et de notre industrie forestière. »
Journal de Montréal, 18 mai 2025.

Capture d'écran de l'audition du Conseil de l'industrie forestière du Québec sur le projet de loi n° 97, à la Commission sur l'Aménagement du territoire (4 juin 2025).



Conservation et aires protégées

Le gouvernement du Québec a pris l'engagement, dans son Plan nature 2030, d'atteindre la cible de **conservation** de 30% du territoire du Québec d'ici 2030. Le processus d'appel à projets d'aires protégées, lancé en 2024, suivait son cours en 2025 avec l'amorce des concertations régionales sur les projets déposés et appuyés.

Les membres du CIFQ étant aux premières loges du processus de concertation régionale, la Direction F&A collabore avec eux afin de veiller à l'application d'un processus de concertation équitable, cohérent et fondé sur des bases solides, puisque l'impact de cette démarche pourrait avoir de grandes répercussions sur la possibilité forestière.

L'État dispose de nombreuses options pour parvenir à atteindre son objectif : aires protégées, autres mesures de conservation efficaces, mesures pour le caribou forestier, modalités d'aménagement.

À l'heure actuelle, les unités d'aménagement en forêt publique ne destinent globalement que 56% des superficies totales à des fins d'aménagement et d'approvisionnement en bois. À cet égard, le CIFQ fait siens les constats et la recommandation du Forestier en chef dans son avis de mai 2024. L'addition de nouvelles zones de conservation devrait d'abord prendre en considération le potentiel des superficies exclues de l'aménagement ou soumises à des modalités particulières de protection.

Recommandation du Forestier en chef

Dans les forêts du domaine de l'État, examiner le potentiel de contribution de la superficie actuellement exclue de l'aménagement forestier ou aménagée selon des modalités particulières pour atteindre la nouvelle cible gouvernementale de 30% en aires protégées pour 2030.

La cohabitation et l'acceptabilité sociale

Tous cherchent de plus en plus à s'approprier la forêt publique, comme l'ont mis en évidence les nombreuses réactions au projet de loi 97, en 2025. Afin d'assurer la présence du secteur forestier dans ce discours, la Direction F&A a participé à diverses discussions pour faire entendre la voix de l'industrie, notamment :

- Ateliers FSC Canada et Conservation de la nature Canada sur la reconnaissance des AMCE dans les forêts aménagées FSC.
- Atelier Biodiversité, économie et changements transformateurs pour échanger sur des façons concrètes d'intégrer la biodiversité dans les décisions économiques.
- Groupe de travail du CPEQ pour la révision du *Guide Entreprise et Biodiversité*.
- Atelier sur l'analyse des impacts économiques des feux de forêt de 2023.
- Ateliers d'Ouranos sur l'adaptation aux changements climatiques.
- Panel sur les enjeux du secteur forestier - Colloque annuel Forêt Compétences.
- Rencontres du Comité de programme canadien de recherche en foresterie - NCASI.



Panel

«Cap sur l'action» – Colloque annuel Forêt Compétences.

Comités – Partenaires et Groupes de travail

Développement de l'acériculture en forêt publique (comité stratégique et comité technique)

Ces groupes de travail, dirigés par le MRNF, réunissent des représentants des PPAQ, du MAPAQ, du CIFQ et des industriels impactés par les changements d'affectation d'érablières en terres publiques, et donc par d'éventuelles diminutions de leurs approvisionnements en érables et essences compagnes. En réaction aux campagnes politiques et médiatiques des PPAQ, le CIFQ et une délégation formée d'industriels de la transformation des bois de feuillus durs provenant de six régions administratives ont pu échanger avec les élus provinciaux à l'Assemblée nationale du Québec. Les discussions ont notamment porté sur les enjeux liés au partage harmonieux des érabières sur le territoire public. Une première rencontre s'est tenue en présence de députés gouvernementaux (photo) et une seconde, avec les représentants du Parti Québécois.



Délégation d'industriels et d'élus lors de la visite du 9 avril 2025 à l'Assemblée nationale du Québec.

Forum des partenaires de la forêt privée

Au début de 2025, la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, M^{me} Maïté Blanchette Vézina, annonçait la mise en place de trois chantiers visant à mobiliser l'ensemble des partenaires de la forêt privée dans la recherche de solutions pour augmenter la contribution de la forêt privée à l'approvisionnement de la filière forestière.

La Direction F&A et les membres du comité forêt privée se sont engagés activement dans cette démarche de consultation, ainsi que lors des discussions sur le plan d'action déposé à la fin du processus.

Comité consultatif Contrôle routier Québec

En 2025, à la suggestion du CIFQ, la SAAQ et Contrôle Routier Québec ont produit une première génération de fiches statistiques (période 2019-2024) sur la performance et la conformité des véhicules lourds, par catégorie de transport, pour permettre une meilleure rétroaction de la part des divers segments de l'industrie. Éventuellement, des statistiques favorables aux transporteurs du secteur forestier pourraient se traduire par des primes d'assurance plus avantageuses, par exemple. Parmi la quinzaine de catégories distinctes, on dénote celles sur le transport de bois rond, le transport de copeaux et coproduits et le transport de produits finis.

La Direction F&A a également maintenu son implication aux activités et aux rencontres de divers groupes de travail, notamment:

- Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone
- Conseil d'administration de Forêt Compétences
- Équipe de rétablissement du caribou forestier
- Groupe de travail sur l'entrepreneuriat forestier
- Société du Plan Nord
- Table de concertation sur le marché de la matière ligneuse

Réglementation et certification

Projet de règlement modifiant le Règlement sur le mesurage des bois récoltés dans les forêts du domaine de l'État

La Direction F&A a coordonné les discussions avec les membres afin de soumettre des commentaires dans le cadre de cette consultation.

Cette démarche fut l'occasion de reformer un groupe de travail sur le mesurage et relancer les discussions CIFQ-MRNF sur l'enjeu du mesurage. **En l'absence de modifications au régime forestier, le travail sur des mesures pouvant simplifier le fardeau administratif et améliorer l'environnement d'affaires de l'industrie demeure primordial.**

Certification forestière

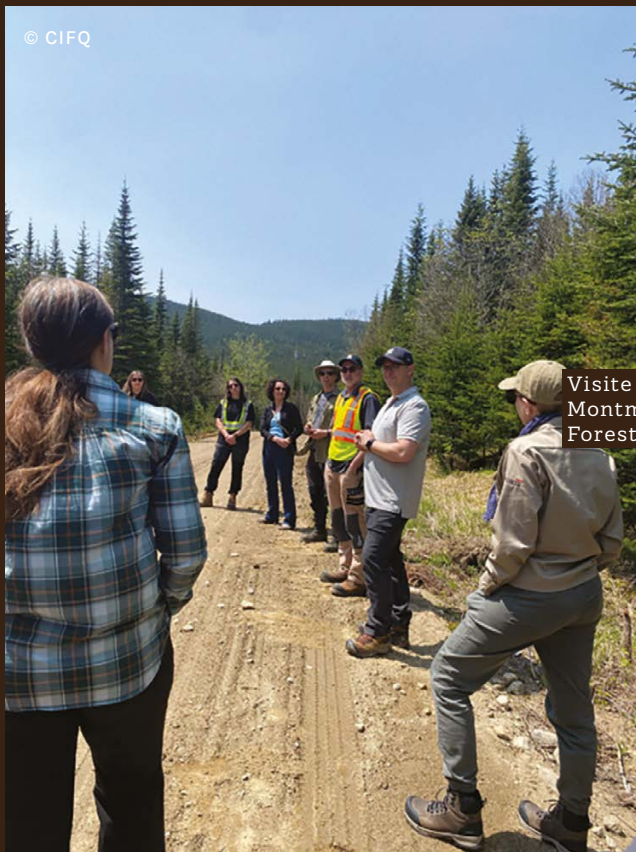
Le CIFQ a continué de suivre l'évolution des programmes de certifications forestières. D'une part, en coordonnant une intervention conjointe CIFQ-GFQ-PPFQ lors de la consultation sur la révision de l'analyse de risque FSC pour le Canada. D'autre part, en participant à l'évènement conjoint organisé par SFI et Sylva 21: Mettre la recherche en pratique, visant à traduire les résultats de recherche en outils et solutions pratiques en matière de foresterie et de résilience aux incendies.

Participation à divers événements externes

La direction reste active et à l'affût des développements!

L'équipe continue de travailler avec les partenaires par sa participation à divers congrès et forums, notamment au Congrès de l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ), au Congrès de la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF), au Congrès de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ), au Congrès de l'Association forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Enfin, l'équipe effectue une veille du contexte forestier canadien en participant aux rencontres du comité foresterie de la FPAC ainsi qu'à des rencontres périodiques avec ses homologues des autres associations provinciales.



© CIFQ
Visite terrain à la forêt Montmorency – NCASI/FPAC Forestry Committees, juin 2025.



© CIFQ
FPAC 2025 National Forest Policy Conference, octobre 2025.

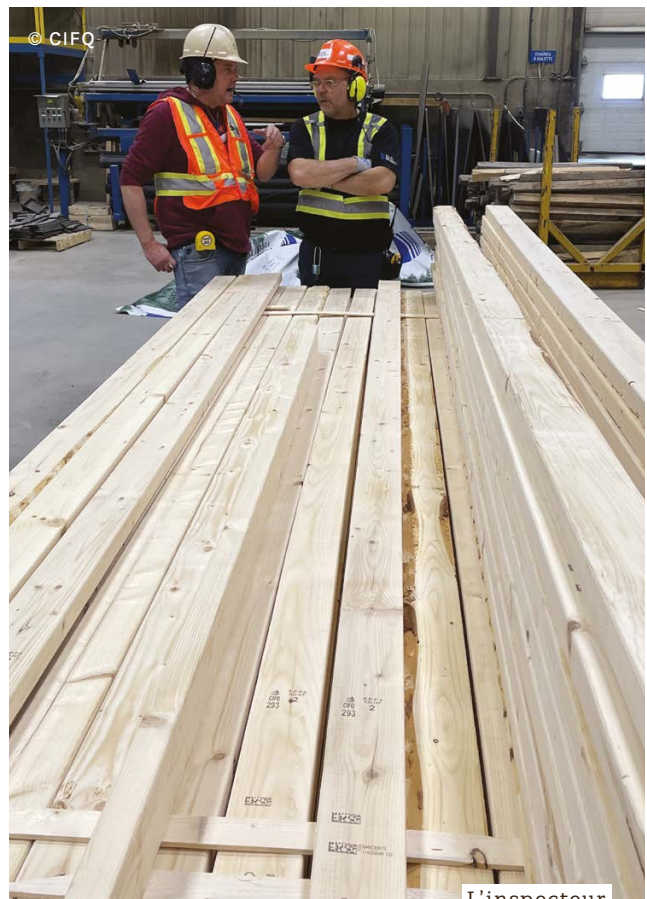
DIRECTION QUALITÉ DES PRODUITS

En 2025, la Direction de la qualité des produits a poursuivi sa mission essentielle visant à assurer la conformité, la fiabilité et la reconnaissance de la qualité des produits de bois d'œuvre mis en marché par nos membres. Ses principales actions illustrent l'engagement continu du CIFQ à soutenir l'industrie québécoise du bois par une expertise technique reconnue et une supervision rigoureuse.

Dans un contexte marqué par des conditions commerciales difficiles, l'évolution rapide des technologies et des exigences réglementaires, la Direction de la qualité a maintenu une présence rigoureuse et proactive au sein de l'industrie.

Les multiples activités d'inspection en usines et la formation des classificateurs, en collaboration avec FORMABOIS, ont permis d'assurer l'application uniforme des règles de classification et de soutenir le développement des compétences au sein des usines de rabotage, de bois d'emballage et de bois d'apparence. Parallèlement, le programme de performance du CIFQ a continué de mettre en valeur la qualité des produits estampillés, contribuant à leur crédibilité sur les marchés nationaux et internationaux.

La Direction a également poursuivi son rôle d'organisme accrédité pour la production de bois MSR, tant pour les audits de contrôle de la qualité que par l'accompagnement des fabricants dans l'intégration de nouvelles technologies. Enfin, dans un contexte de diversification des marchés, le CIFQ a soutenu ses membres dans l'adaptation aux exigences du Royaume-Uni et de l'Union européenne.



L'inspecteur
Jason Dubé (CIFQ) avec un
contrôleur de qualité chez
Produits forestiers DG.

Des activités d'inspection pour un bois impeccable

Usines produisant du bois d'œuvre résineux

Notre équipe d'inspecteurs a poursuivi sa mission principale, qui consiste à assurer le respect des règles de classification du bois d'œuvre résineux au sein des établissements membres détenant des droits d'estampillage.

En 2025, notre équipe a supervisé la qualité de production de bois estampillé (bois de structure) dans 48 usines de rabotage réparties à travers le Québec. Le niveau de sophistication des technologies et des équipements utilisés par les usines pour atteindre et maintenir les exigences de qualité ne cesse de progresser. L'intégration de systèmes variés, comme les lasers, la vision artificielle, l'intelligence artificielle et les détecteurs d'humidité, permet désormais aux systèmes d'optimisation des usines de rabotage d'identifier avec précision les différents défauts et d'attribuer une classe de qualité à chaque pièce de bois produite.



© Matériaux d'Archet
Système automatisé de classement et d'optimisation du bois d'œuvre.

Les inspections mensuelles ont permis de valider l'exactitude du classement effectué par les usines et de confirmer que les bois estampillés «KD» (kiln dried) présentent une teneur en humidité de 19 % ou moins. C'est également dans le cadre de ces visites que nos inspecteurs ont recueilli les données liées au programme de performance du CIFQ. Rappelons que ce programme a pour objectif de mesurer la qualité des produits selon des critères complémentaires à ceux établis par les normes canadiennes et américaines.

Les critères évalués portent notamment sur le rabotage, l'éboutage, le séchage, la fabrication, l'estampillage et l'apparence générale du produit. Ce programme permet ainsi de distinguer favorablement le bois d'œuvre portant l'étampe du CIFQ, qui se démarque du bois supervisé par d'autres agences canadiennes.

Usines produisant du bois d'emballage et du bois d'apparence

En 2025, nous avons accompagné 80 établissements œuvrant dans la production de bois d'emballage et de bois d'apparence, tous enregistrés au Programme canadien de certification des produits de bois traités à la chaleur (programme HT). Ce programme, géré par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), a pour objectif de prévenir la propagation d'organismes nuisibles réglementés, tels que les insectes, les nématodes et les champignons, qui sont associés aux produits du bois dans le cadre des échanges commerciaux internationaux. Il assure que les produits visés ont été traités à la chaleur conformément aux exigences phytosanitaires des pays importateurs.



© CIFQ
Palettes de bois traitées à la chaleur.

Il convient de préciser que le CIFQ agit à titre d'auditeur du programme HT pour les établissements de bois d'emballage et de bois d'apparence pour le compte du Bureau de promotion des produits du bois du Québec (QWEB), un organisme tiers approuvé par l'ACIA.

En ce qui concerne le bois de structure, soit le bois d'une épaisseur nominale de deux pouces, soumis au traitement à la chaleur, le CIFQ intervient plutôt comme auditeur pour le compte du Canadian Lumber Standards Accreditation Board (CLSAB), seul organisme reconnu par l'ACIA pour ce type de produits du bois.

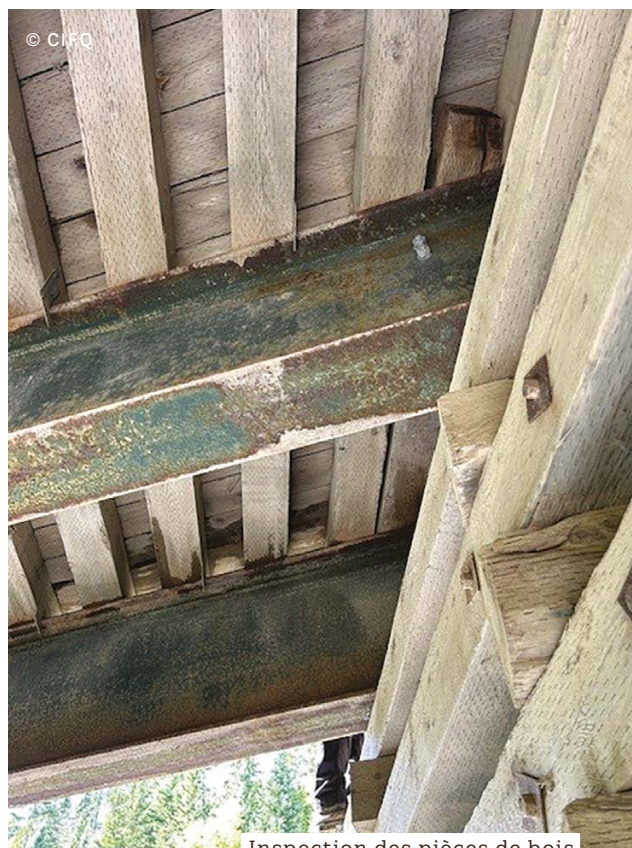


Cœurs de bois sciés.

Nous contribuons à prolonger la durée de vie des structures en bois

Un autre volet des mandats d'inspection du CIFQ concerne les pièces de bois intégrées à des structures existantes, telles que des ponts et des bâtiments, afin d'en déterminer l'essence et d'en évaluer la qualité.

Bien que ce service ne permette pas de certifier officiellement la qualité des pièces selon les règles de classement de la NLGA, lesquelles exigent l'observation des quatre faces et des deux extrémités pour un classement visuel complet, le rapport d'évaluation remis au client constitue un outil d'aide à la décision important. Il permet à l'ingénieur responsable de poser un diagnostic plus éclairé quant au remplacement, au renforcement ou à la conservation des pièces de bois, contribuant ainsi au maintien de la sécurité et de l'intégrité structurale des ouvrages.



Inspection des pièces de bois présentes dans la structure d'un pont forestier.

Formations des classificateurs de bois d'œuvre

Grâce en grande partie au soutien financier de notre comité sectoriel de la main-d'œuvre, FORMABOIS, les inspecteurs du CIFQ ont formé 233 personnes et dispensé 169 journées de formation en 2025. Ces formations portaient sur les règles de classification du bois d'œuvre canadien ainsi que sur les produits spéciaux SPS-1 à SPS-6 de la NLGA.

Dans 32 établissements répartis à travers la province, dont l'Université Laval, des étudiants ont suivi des formations leur permettant d'approfondir leurs compétences en classification du bois d'œuvre résineux. À l'Université Laval, ces étudiantes et étudiants incarnent déjà la relève qui portera l'avenir et l'innovation de notre industrie.

Nous souhaitons souligner tout particulièrement l'engagement de M. Gilles Therrien, ancien chef inspecteur du CIFQ aujourd'hui à la retraite, qui a généreusement offert ses services pour assurer la prestation de plusieurs de ces formations.



© Bois d'œuvre Cédrico

Classificateur à l'œuvre.

Production de bois MSR

Le CIFQ est responsable du contrôle de la qualité de 24 usines de rabotage qui produisent du bois classé mécaniquement par machine (MSR).

Le bois MSR, une solution pour composer avec la variabilité naturelle du bois

Le bois naturel présente une grande variabilité de résistance en raison de défauts tels que les nœuds, le bois altéré et la déviation de fil. Le classement visuel traditionnel ne permet pas toujours de bien capter cette variabilité. Les ingénieurs avaient donc besoin d'un matériau en bois dont les propriétés mécaniques sont connues et garanties, et non seulement évaluées à l'œil.

La garantie du bois MSR

Le bois MSR est un bois de structure testé mécaniquement afin de déterminer sa résistance et sa rigidité avant sa mise en marché.

Chaque pièce est :

- passée dans une machine de classement,
- testée pour sa rigidité (module d'élasticité - MOE),
- reliée à des valeurs de résistance (flexion, traction, compression).

Ainsi, le bois MSR possède des propriétés structurales certifiées, clairement indiquées sur l'estampille. Il permet de :

- transformer un matériau naturel variable en un matériau d'ingénierie prévisible ;
- utiliser le bois de façon sécuritaire, efficace et optimisée dans des applications structurales exigeantes, sans devoir surdimensionner « par prudence ».



© CIFQ

Bois d'œuvre MSR 2100Fb.



Accréditation d'une nouvelle machine MSR

Les organismes accrédités par le Canadian Lumber Standards Accreditation Board (CLSAB), dont le CIFQ, ont notamment pour rôle d'accompagner les fabricants souhaitant faire accréditer une nouvelle machine de classement mécanique du bois (MSR). Cette année, le CIFQ a soutenu la compagnie USNR dans le processus d'accréditation de sa nouvelle machine MSR, nommée THOR. Cette machine, de type acoustique, a été mise à l'essai sur des pièces de bois afin de démontrer la reproductibilité et la répétabilité des valeurs du module d'élasticité (MOE), c'est-à-dire les valeurs de rigidité. Les essais ont permis de comparer :

- la constance des mesures obtenues pour chaque pièce lors de passages successifs dans la machine ;
- les valeurs moyennes produites par la machine avec celles fournies par un banc d'essais calibré.



© Matériaux Blanchet

Pièce qui brise sur le banc d'essai (MOE de la pièce trop faible).

Ces validations sont essentielles pour confirmer que la nouvelle machine offre des mesures fiables et conformes aux exigences du CLSAB.

Diversification de nos marchés pour le bois d'œuvre résineux



Dans le contexte difficile des taxes à l'exportation sur les livraisons de bois d'œuvre vers les États-Unis, le CIFQ a formé des classificateurs et accompagné des usines pour obtenir la certification requise pour l'exportation vers le Royaume-Uni et l'Union européenne. Le CIFQ compte parmi ses membres 13 usines certifiées pour pouvoir estampiller le bois conformément aux exigences de ce marché.

L'exportation vers le Royaume-Uni et l'Union européenne comporte plusieurs enjeux, notamment les dimensions métriques des bois ouvrés, les besoins en pièce de plus de 6 pouces de largeur (195 et 220 mm) et l'absence de **flache** (exigence de bois carré).

De tous ces enjeux, celui du bois carré est probablement le plus important pour nos producteurs québécois. Les **règles de classement visuel** du bois nord-américain et européennes acceptent la présence de flache en différentes proportions selon la qualité de la pièce, car les seuils de tolérance ne remettent pas en question les valeurs de résistance attribuées à chaque qualité visuelle de classement. Toutefois, les **exigences du marché européen**, contrairement à celles du marché nord-américain, vont au-delà des règles de classification visuelles et n'acceptent pas la présence de flache sur les pièces de bois d'œuvre.



DIRECTION COMMUNICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES

Au cours de la dernière année, l'équipe des communications a joué un rôle clé dans le rayonnement de l'organisation et le renforcement du lien de confiance avec ses membres. Par des actions stratégiques, des outils adaptés et des messages porteurs, elle a soutenu la mission de l'organisation tout en répondant aux besoins évolutifs de ses membres. Les réalisations présentées dans ce rapport témoignent de l'engagement, de la créativité et du professionnalisme de l'équipe au service d'une communication claire, accessible et mobilisatrice.

Le bois sans langue de bois

Bien que les offensives mettant en vedette le célèbre monsieur Dubois se soient terminées à la fin 2024, l'automne 2025 a été marqué par une campagne de communication audacieuse destinée au grand public, ayant comme objectif de valoriser l'industrie forestière en démontrant sa grande importance et son utilité pour l'ensemble des Québécoises et des Québécois. Cette campagne s'est déclinée en deux volets: un volet radio ainsi qu'un volet réseaux sociaux impliquant pour la première fois une collaboration avec un influenceur.

C'est donc après la diffusion d'une publicité radio dans les stations francophones de toutes les régions du Québec, que les cinq capsules vidéo *Le bois sans langue de bois* avec Tommy Néron ont été propulsées sur les plateformes Facebook, Instagram et TikTok. Une réussite sur toute la ligne avec **7 374 456** impressions et **350 683** visionnements complétés!

Campagne CIFQ	Impressions obtenues	Visionnements complétés	Taux de complétion
Capsule 1	4 835 703	211 724	4,38 %
Capsule 2	895 822	44 669	4,99 %
Capsule 3	1 194 868	80 545	6,74 %
Capsule 4	357 011	12 495	3,50 %
Capsule 5	91 054	1 250	1,37 %
Total	7 374 458	350 683	4,20 %



Capture d'écran de nos capsules vidéo avec Tommy Néron.



Photo couverture pour la campagne radio – Version YouTube.

Réseaux sociaux – Une communauté grandissante!

L'année 2025 a été l'occasion de peaufiner nos stratégies de publication sur les médias sociaux afin d'augmenter la visibilité de l'organisation, susciter un maximum d'engagement et continuer de nous positionner comme une source d'information fiable. Nous nous sommes concentrés sur du contenu de qualité, à forte valeur ajoutée pour nos abonnés. Ces efforts ont visiblement porté fruit, puisque notre audience a connu une belle croissance: notre présence sur LinkedIn a d'ailleurs franchi le cap des 4 000 abonnés! Quant à Facebook, les visites de notre page ont connu un bond de 58% comparative-ment à l'an dernier, ce qui indique un intérêt accru pour le contenu et une meilleure conversion de la portée en actions concrètes.



+ 654
nouveaux abonnés

TOTAL
4 032
abonnés

IMPRESSIONS
DU CONTENU
203 530

INTERACTIONS
15 983



7
communiqués
de presse



+ 410
nouveaux abonnés

TOTAL
1 343
abonnés

COUVERTURE
51 600

INTERACTIONS
3 913

+/- 100
entrevues médiatiques
accordées par les membres
de notre équipe au cours
de l'année

Le CIFQ vous informe : une infolettre au service des membres

Le CIFQ mise sur une communication constante et efficace avec ses membres, car une circulation fluide de l'information est primordiale au maintien d'une industrie forestière soudée et solidaire. C'est dans cette optique que s'inscrit notre infolettre hebdomadaire.

Dans *Le CIFQ vous informe*, les membres peuvent consulter l'actualité du secteur, s'inscrire aux différents événements qui leur sont offerts et prendre connaissance des principaux enjeux ou dossiers qui méritent leur attention et sur lesquels travaillent ou participent les directions du CIFQ, comme des changements réglementaires et des consultations publiques.

C'est également par l'entremise de cette infolettre que le CIFQ diffuse deux fois par mois son bulletin économique et sa capsule économique, deux segments chouchou des lecteurs et des lectrices. Pour en savoir plus, rendez-vous à la section Économie.

Le CIFQ vous informe

44

parutions en 2025

41 %

taux d'ouverture

Les événements du CIFQ

5

événements
d'envergure

725

participants au total

59

conférenciers
au total

56

partenaires et
exposants au total

Ateliers-conférences

Séchage du bois

Lors de cette édition des Ateliers-conférences sur le séchage du bois, pas moins de 147 participants se sont rassemblés les 24 et 25 avril à l'hôtel Le Concorde de Québec pour échanger et s'instruire sur les meilleures pratiques en la matière. Les nombreux conférenciers et conférencières ont ainsi pu profiter d'un public largement enthousiaste et participatif. L'événement fut aussi l'occasion d'honorer Peter Garraham, chercheur à la retraite de chez FPInnovations, lauréat du Prix Yves-Fortin 2025. Véritable visionnaire, M. Garraham a laissé une empreinte durable sur toute l'industrie, grâce à sa passion, son engagement, son innovation et l'ampleur de ses accomplissements dans le domaine du séchage du bois.



© CIFQ
Groupe
de travail de l'événement en
compagnie du récipiendaire
du prix Yves-Fortin.

Transformation du bois

L'édition 2025 des Ateliers-conférences sur la transformation du bois, qui s'est déroulée les 20 et 21 novembre, en a été une mémorable! Un taux de participation exceptionnel, des conférences inspirantes, des ateliers interactifs : tous les ingrédients étaient là pour créer un événement alliant passion, plaisir et découverte.

Pour cette 22^e édition, le Centre de robotique et de vision industrielles (CRVI) et l'usine de Rodrigue Métal ont gentiment accepté d'ouvrir leurs portes à nos membres. Cette activité, offerte en marge de l'événement, a permis à une trentaine de participants d'en apprendre davantage sur les innovations qui transforment notre industrie.

Le CIFQ remercie chaleureusement toutes les personnes ayant participé à l'organisation et au succès des Ateliers-conférences et un merci tout particulier au groupe de travail qui a su une fois de plus créer un événement incontournable.



Photo d'ambiance prise lors des prix de présence.

Congrès annuel

Le Congrès de cette année s'est déroulé les 27 et 28 mai au Lévis Centre des congrès sous le thème *L'industrie de tous les possibles*. Une édition diversifiée et rassembleuse qui a réuni près de 200 participants, conférenciers et exposants. L'un des faits saillants de cette édition est certainement l'émouvant hommage rendu à monsieur Denis Villeneuve pour l'ensemble de sa carrière et son immense contribution à la foresterie québécoise. Toute sa famille était sur place pour souligner ses accomplissements et être à ses côtés pour recevoir le prestigieux et amplement mérité Prix Hommage.



Denis Villeneuve entouré de sa famille et de représentants de l'industrie forestière.

La conférence de Sylvain Guimond figure elle aussi au palmarès des moments marquants du Congrès 2025. Très tôt le matin, monsieur Guimond a littéralement captivé son auditoire pendant plus d'une heure trente au cours de laquelle il a su faire rire, faire réfléchir et même faire verser quelques larmes à certains participants.



Sylvain Guimond (conférencier).



Golf pour la relève : s'impliquer dans le plaisir

L'annuel *Tournoi de golf pour la relève* affichait complet encore une fois pour son édition 2025 alors que de nombreux défis, des jeux et de délicieuses dégustations de produits locaux ponctuaient le parcours des golfeurs venus encourager la nouvelle génération de forestiers. Grâce au haut taux de participation ainsi qu'aux nombreux partenaires de l'événement, le CIFQ a pu amasser 16 000 \$ afin de reconduire son implication auprès des étudiants en foresterie.



Perspectives 2026

L'incontournable rendez-vous stratégique de l'industrie forestière a pris place cette année le 3 décembre au Centre des congrès de Québec. Plus de 120 participantes et participants se sont réunis pour s'informer des tendances économiques de 2026, discuter des dernières avancées technologiques et faire le point sur les réalités du secteur. Également au centre des discussions cette année: les perspectives en matière de foresterie et de construction avec le bois, un sujet qui a été abordé lors du tout nouveau bloc-conférence *Perspectives forestières*. Une autre édition réussie qui nous rappelle la solidarité, la résilience et l'ingéniosité dont notre industrie fait preuve.



Jean-François Simard (ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs).



La relève forestière au cœur des priorités du CIFQ

Le CIFQ et les membres associés poursuivent leur implication pour la relève forestière!

2 programmes 43 bourses

45 000 \$ au total

Bourses régulières

Programme de bourses bien établi au sein du CIFQ dont les fonds proviennent en grande partie de l'événement *Tournoi de golf pour la relève*. Pour l'année scolaire 2024-2025, ce sont plus de 21000 \$ qui ont été remis aux boursiers, soit: trois bourses universitaires, sept bourses collégiales et neuf bourses pour des étudiants à la formation professionnelle.



Le directeur Foresterie accompagné de deux boursiers de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval, ainsi que la doyenne, Nancy Gélinas.

Deux exemples de publications diffusées sur les réseaux sociaux du CIFQ pour promouvoir le programme.

Bourses Leadership

Programme de bourses mis en place en 2022 afin de faire face aux défis de recrutement de futurs travailleurs et travailleuses et favoriser l'émergence d'une relève pour le secteur. Cette initiative du Comité de direction des membres associés du CIFQ a pour objectif de souligner le leadership et l'engagement actif des étudiants dans leur milieu et de faire rayonner une diversité de talents au sein de l'industrie forestière.

L'année 2025 a permis de remettre un nombre record de bourses Leadership, puisque 22 donateurs ont contribué au programme en remettant un total de 24 000 \$.



DIRECTION CECOBOIS

La direction Cecobois (Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois) a poursuivi le déploiement de ses activités soutenant l'utilisation accrue du bois en construction commerciale, industrielle, institutionnelle et multirésidentielle au Québec.

En 2025, le MRNF a renouvelé à hauteur de 3 millions \$ sur trois ans son financement au programme régulier de Cecobois. Financé conjointement par l'industrie, le MRNF et le gouvernement fédéral, ce programme offre des formations continues, un soutien technique aux professionnels, des outils de conception, des publications spécialisées et des actions de développement de marché pour soutenir la construction en bois.

Un intérêt soutenu pour l'expertise technique de Cecobois

Au cours de la dernière année, l'équipe de Cecobois a été fortement sollicitée au chapitre des requêtes techniques avec quelque 551 requêtes reçues. Dans le cadre de ce soutien technique, Cecobois dénombre quelque 76 projets sur lesquels l'équipe de conseillers est intervenue et qui ont été construits en bois; lesquels représentent un volume de bois estimé à 24,1 millions de pmp et représentent l'équivalent de 102,1t. eq. de CO₂ stockées.

Répondre à la demande grandissante pour des formations sur le bois

Plus de 50 ateliers, formations, webinaires et interventions académiques ont permis de diffuser le savoir-faire en construction bois auprès de 2 496 professionnels et étudiants. Les thèmes abordés incluaient notamment les possibilités du Code, les avancées en construction bois, la conception de bâtiments de moyenne et grande hauteur en bois massif et le calcul du carbone intrinsèque avec l'outil GESTIMAT.

Cecobois a également poursuivi l'enrichissement de son offre de formation en ligne, qui compte désormais 36 webinaires et 50 présentations, dont plusieurs de professionnels ayant réalisé des projets en bois.

Des formations pour les enseignants des universités et collèges

La phase 2 du projet *Enseigner le bois*, financé par le MRNF et qui vise à augmenter l'offre de formation sur le bois dans les établissements d'enseignement collégial et universitaire, s'est poursuivie. Après le développement et la mise en ligne réussis de 23 modules de formation destinés aux enseignants, le travail sur 22 nouveaux modules a été amorcé sur les thèmes de l'enveloppe du bâtiment, l'acoustique, l'écoconception, et les débouchés du bois dans la construction non résidentielle.

La plateforme de Cecobois, qui donne accès à ces modules, connaît un fort succès: 115 enseignants provenant de sept universités et de vingt-et-un cégeps y sont maintenant inscrits.

Formations continues élargies à d'autres intervenants de la chaîne de construction

Dans le cadre du soutien financier du MRNF s'inscrivant dans la Politique gouvernementale d'intégration du bois dans la construction, Cecobois a poursuivi le développement de formations destinées à une clientèle élargie d'intervenants de la chaîne de construction, notamment les estimateurs, les entrepreneurs généraux, les monteurs de charpentes et les services incendie.

Grâce à une entente de collaboration conclue avec l'Institut de protection contre les incendies du Québec (IPIQ), cinq journées de formation portant sur les structures en bois massif et les structures en ossature légère de 5 à 6 étages ont été offertes. Elles ont rapidement affiché complet, totalisant 110 inscriptions. Devant l'intérêt marqué des services incendie municipaux, cinq autres journées ont dû être ajoutées.

Ces contenus de formation seront intégrés au cursus collégial destiné aux pompiers dès 2026.

Défi Cecobois

Après quelques années tenues à Montréal, le Défi Cecobois s'est déplacé cette année à l'Université Laval. Au total, cinquante étudiants provenant des programmes de génie civil, génie du bâtiment, génie de la construction, génie du bois et architecture, issus de huit universités différentes, ont participé à l'événement.

Regroupés en dix équipes interdisciplinaires, les étudiants ont disposé de quatre jours pour réaliser la maquette du concours. La mission consistait à concevoir une classe semi-ouverte destinée à enrichir l'offre d'espaces d'enseignement extérieurs de l'Université Laval, à partir d'un projet réel proposé par l'établissement.

La thématique du concours, élaborée en collaboration avec l'Université Laval et inspirée d'une initiative de la Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique, a permis de sensibiliser les participants à l'importance de la collaboration avec les Premiers Peuples, une valeur centrale pour l'Université.



Équipe gagnante du Défi Cecobois 2025.



Un accompagnement soutenu dans l'analyse de l'empreinte carbone des bâtiments

Dans le cadre du plan de mise en œuvre de la Politique d'intégration du bois dans la construction du gouvernement du Québec, Cecobois a poursuivi l'accompagnement des ministères et organismes dans leur devoir d'exemplarité en matière d'évaluation de l'impact carbone de leurs bâtiments. Au total, ce sont 55 professionnels provenant de dix ministères et organismes, ou travaillant sur des projets publics, qui ont été accompagnés par l'équipe de Cecobois en 2025. À ce jour (2022 à 2025), quelque 86 projets réalisés en tout ou en partie en bois ont fait l'objet d'une analyse. Ensemble, ces projets représentent une réduction de 4016 tonnes équivalentes des émissions de CO₂ associées à la fabrication des matériaux structuraux.

Dans le cadre de cette même entente avec le MRNF, le développement d'une base de données sur l'empreinte carbone moyenne (carbone intrinsèque) des bâtiments construits au Québec s'est poursuivi. Grâce à un appui financier additionnel du gouvernement fédéral, Cecobois est en voie de compléter l'analyse détaillée de plus de 80 bâtiments en bois, en acier et en béton à l'aide de son outil GESTIMAT.

Ce travail a nécessité la collaboration de plus de 64 bureaux de professionnels afin de quantifier les matériaux utilisés dans chacun des projets. Cette base de données, la plus importante au Canada à l'heure actuelle, permet déjà d'établir des moyennes pour différentes typologies de bâtiments, lesquelles serviront ultimement à appuyer l'élaboration de seuils réglementaires pour les codes de construction.

Promotion de la construction bas carbone avec le bois

Cecobois a présenté la 2^e édition de son Forum sur la Construction bas carbone et biosourcée. Près de 300 participants se sont réunis à cette occasion pour entendre les quelque 50 conférenciers sur le thème de la réduction du carbone intrinsèque des bâtiments et des avantages du matériau bois pour accélérer la décarbonation.

Cecobois a profité de cet événement pour lancer officiellement son initiative de Construction bas carbone avec le bois (CBCB). Le coup d'envoi a été donné en présence du sous-ministre associé aux Forêts, M. Jean-François Béland. Cette initiative vise à mobiliser les professionnels et les municipalités à adopter des plans d'action visant la décarbonation des bâtiments avec le bois : ressource locale et renouvelable. En 2025, Cecobois a développé un argumentaire exhaustif sur les avantages du matériau bois pour réduire l'empreinte carbone des bâtiments, un microsite Internet dédié sur le sujet, des fiches techniques, des vidéos et balados en plus de lancer une campagne de communication numérique.

Forum Construction Bas Carbone 2025.

M. Jean-François Béland, sous-ministre associé aux Forêts au ministère des Ressources naturelles et des Forêts, M. Jean-François Samray, président-directeur général du CIFQ, et Louis Poliquin, directeur de Cecobois.



Une communication soutenue

La présence de Cecobois sur les médias sociaux est demeurée très active cette année, avec 646 publications, ce qui s'est traduit par une hausse du nombre d'abonnés et d'interactions sur les pages Facebook, LinkedIn et Instagram. Cecobois compte désormais 14 952 abonnés, soit une augmentation de 6,7% par rapport à l'an dernier.

Sur le plan des publications, la rédaction d'un guide sur les solutions optimisées facilitant la préfabrication des structures de multilogements en ossature légère en bois a été avancée en vue d'une publication dès le début de l'année 2026. Deux nouvelles études de cas, l'une portant sur des bâtiments autochtones et l'autre sur des établissements scolaires, ont également été réalisées. À cela s'ajoute une étude de cas vidéo : Le chalet du sommet de Bromont, lauréat d'un prix d'excellence en 2021, a été mis en valeur par une captation incluant des témoignages du client, des professionnels et du fournisseur de la structure. La vidéo a été mise en ligne sur le site de Cecobois.

Par ailleurs, l'infolettre mensuelle de Cecobois a diffusé cette année 90 nouvelles, rejoignant plus de 5187 abonnés.

Le Réseau Cecobois : l'engagement se poursuit

Le Réseau Cecobois a accueilli cette année six nouvelles entreprises, portant à 102 le nombre de partenaires issus de l'ensemble de la chaîne de valeur de la construction en bois. Allié de taille pour guider Cecobois dans ses orientations stratégiques de développement du marché, le réseau s'est réuni à deux reprises au cours de l'année.

La rencontre de juin a permis de présenter l'avancement de plusieurs travaux, dont une étude de suivi sur la durabilité des structures en bois massif, le développement d'un programme de réduction des risques d'incendie sur les chantiers de construction, ainsi que la création d'un outil de calcul paramétrique pour les structures en bois massif.

La rencontre de décembre a, quant à elle, permis d'aborder avec les participants le thème de la construction préfabriquée en ossature légère en bois, en modulaire et en bois massif, ainsi que les perspectives de croissance pour le bois dans le secteur des bâtiments multirésidentiels.

La part de marché des constructions en bois continue de croître au Québec

Pour les bâtiments non résidentiels de 1 à 4 étages, la proportion du nombre de bâtiments utilisant une structure de bois (en tout ou en partie) s'est approchée du 40% en 2024. La part de marché du bois dans ce segment de marché est supérieure à la moyenne canadienne qui se situe autour de 27%. Pour les constructions multirésidentielles de 1 à 4 étages, la part de marché du bois, en proportion des superficies construites, est demeurée stable autour de 75%. En ce qui a trait aux bâtiments multirésidentiels de 5-6 étages, lesquels sont autorisés par le Code de construction du Québec depuis 2015, la part de marché des structures en bois continue sa progression, passant de 24% en 2018 à plus de 48% en 2024. À ce rythme, le Québec est en voie de rattraper la Colombie-Britannique d'ici les quatre prochaines années, là où 80% des bâtiments de 5-6 étages sont en bois. Rappelons que la Colombie-Britannique avait modifié son code de construction cinq ans plus tôt qu'au Québec.

Le bois : solution efficace pour combler le déficit de logement

Dans le cadre des consultations fédérales et provinciales portant sur les mesures visant à accroître le nombre de mises en chantier et à accélérer la construction de logements abordables, la direction de Cecobois a formulé plusieurs commentaires et recommandations afin de rappeler aux autorités gouvernementales les possibilités et les avantages de la construction en bois.

Alors que plusieurs organismes affirment qu'il faudra doubler le nombre de mises en chantier pour résorber le déficit de logements, soit environ 100 000 unités par année d'ici 2030 au Québec, le CIFQ-Cecobois a mis de l'avant la capacité de l'industrie des structures de bois, l'efficacité des systèmes structuraux en bois ainsi que leurs avantages économiques et environnementaux. Le CIFQ a également souligné qu'un usage accru du bois au Québec favorise une transformation locale à plus forte valeur ajoutée, notamment par le développement de produits de structure de deuxième et troisième transformation, tels que les bois d'ingénierie, les composants préfabriqués en panneaux en systèmes modulaires et en bois massif.

Le CIFQ et sa direction de Cecobois estiment par ailleurs que doubler la consommation locale de bois d'œuvre destinée à la construction neuve au Québec pourrait réduire de 15 à 20% les exportations vers les États-Unis.

— LISTE DES COMITÉS EXTERNES ET INTERNES ET DES GROUPES DE TRAVAIL

Participation de la Direction de l'économie et transitions

Comités externes

- Comité conjoint avec le MELCCFP
- Divers comités internes du Conseil Patronal de l'Environnement du Québec (CPEQ)
- Comité de suivi concernant les cibles de distribution du gaz naturel renouvelable
- Comité Environnement de l'Association des produits forestiers du Canada (APFC)
- NCASI - Canadian Steering Committee
- Comité sur l'énergie du Conseil du patronat du Québec
- Comité sur le développement durable du Conseil du patronat du Québec
- Comité consultatif BMMB - CIFQ
- Groupe de travail sur la diversification des marchés

Comités internes

- Comité commerce international - Lumber V
- Comité forêt privée
- Comité transition énergétique et environnement

Participation de la Direction de la foresterie et de l'approvisionnement

Comités externes

- Comité consultatif de Contrôle routier Québec
- Comité technique ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) - (MAPAQ)-PPAQ-CIFQ sur le développement de l'acériculture en forêt publique
- Table stratégique provinciale sur le développement de l'acériculture en forêt publique
- Forum des partenaires de la forêt privée
- Table nationale sur la forêt privée
- Table de concertation sur le marché de la matière ligneuse
- Groupe des partenaires de l'OIFQ sur l'avenir de la forêt
- Cercle des partenaires - Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone
- NCASI Canadian Forestry Program Committee Meeting
- Équipe de rétablissement du caribou forestier
- Comité de mise en œuvre de la norme SFI au Québec
- FPAC (Forest Products Association of Canada) - Comité foresterie
- Assemblée des partenaires de la Société du Plan Nord : Comité de travail : services de proximité

- Assemblée des partenaires de la Société du Plan Nord: Comité de travail – Environnement

Comités internes

- Comité forêt publique

Participation de la Direction de la qualité des produits

Comités externes

- Canadian Forest Phytosanitary Working Group (CFPWG)
- Canadian Forest Products Advisory Committee (CFPAC)
- Comité bois d'œuvre résineux QWEB
- Comité de gestion École de foresterie de Duchesnay
- Comité des membres du Canadian Lumber Standards Accreditation Board (CLSAB)
- Participe aux rencontres du comité exécutif et comité des opérations CLSAB
- Comité des standards NLGA
- Comité des règles de classification NLGA
- Comité de planification stratégique CLSAB
- Conseil d'administration de FORMABOIS
- Comité organisateur du Montreal Wood Convention (MWC)

Comités internes

- Comité qualité des produits, sciage résineux

Groupes de travail

- Groupe de travail permanent sur les Ateliers-conférences sur la transformation du bois pour une valeur ajoutée
- Groupe de travail permanent sur les Ateliers-conférences sur le séchage du bois pour une valeur ajoutée

Participation de la Direction des communications et des relations publiques

Comités internes

- Comité communications et affaires publiques
- Comité de direction des membres associés
- Comité événements

Participation de la direction Cecobois

Comités externes

- Comité consultatif MRNF – Régie du bâtiment du Québec (RBQ) sur la construction en bois
- Comité stratégique des directeurs des Wood Works (CCB)
- Comité des partenaires du Réseau Cecobois
- Comité du chapitre 2 (Durability) de la norme CSA-S7 Pedestrian, Cycling & Multiuse Bridge Design Subcommittee (CSA)
- Comité sur la formation pour techniciens en fermes de toit (Formabois et Manufacturiers de Structures de Bois du Québec [MSBQ])
- Comité sur les assurances chantier en construction (MRNF-RBQ)
- Comité technique Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) – RBQ-MSBQ sur les fermes de toit et la partie 9 du Code de construction du Québec (MRNF)
- Ingénieurs en structure de Montréal (ISM)
- Comité sur la construction en bois massif (RBQ)
- Comité sur les toitures végétalisées (RBQ)
- United Nations Environment Programme/LCI Education – Biogenic Carbon Project
- CWC Technical Strategies and Priorities Committee and Market Development Meetings

Comités internes

- Comité directeur de Cecobois

Participation de la direction finances et administration

Comités internes

- Comité vérification et revenus

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025

Secteur sciage et déroulage

Baril, Gérald*	Groupe Lebel
Champoux, Jean-François*	Scierie St-Michel
Desbiens, Jean-François	Cédrico
Deschênes, Bastien	Boisaco
Forget, Emmanuel	Matériaux Blanchet
Gagnon, Alain	Groupe Crête
Hamel, Carmin	Clermond Hamel
Leblanc, Steve	GDS, Groupe de scieries
Morency, Pierre-Olivier*	Bois Daaquam
Sigouin, Michel*	Barette-Chapais
Tardif, Charles	Maibec

Entreprises de feuillus et de pins

Bouchard, Éric*	Industries John Lewis – Rémabec
Jacques, Jean-Philippe	Marcel Lauzon
Nolet, Stéphane	Produits forestiers Arbec, Bois d'œuvre

Entreprises intégrées

Vézina, Étienne*	Produits forestiers Résolu
Perron, Jonathan	Produits forestiers Résolu
Thériault, Luc	Produits forestiers Résolu
Verreault, Frédéric	Chantiers Chibougamau
Langlais, Maxime	Produits forestiers Résolu

Secteur pâtes, papiers, cartons et panneaux

Coulombe, Guilhem	Louisiana-Pacifique Canada
Couturier, Gilles	Uniboard Canada
Cossette, Maxime*	Kruger
Gingras, Pierre*	Arbec, Produits forestiers
Gagné, Jean-Pierre	Papiers White Birch
Julien, Guillaume	Kruger
Légaré, Alain	Les Industries Norbord
Martel, Sylvain	Tafisa Canada
Nadeau, Jérôme	Cascades Emballage carton-caisse

Membre associé

Gourde, David	Comact
---------------	--------

* Membres du Conseil exécutif.

ÉQUIPE DU CIFQ

Direction générale

Véronique Normandin

Présidente-directrice générale p.i.

Chantal Lefrançois

Adjointe exécutive et coordination
des ressources humaines

Direction des communications et des relations publiques

Véronique Normandin

Vice-présidente – Communications
et relations publiques

Jessica Beaudet

Conseillère aux communications

Hanna Attouz

Conseillère aux communications

Direction de l'administration et des finances

Sylvie Jacques

Directrice Finances et Administration

Gregory Goujard

Technicien-comptable senior

Clarisse Ewane

Technicienne-comptable junior

Direction Cecobois

Louis Poliquin

Directeur

Caroline Frenette

Gestionnaire senior –
Construction durable et formation

Laurence Drouin

Gestionnaire senior –
Communication stratégique et partenariats

Guillaume Bédard-Blanchet

Conseiller technique

Sébastien Gagné

Conseiller technique

Simon Thibeault-Bellavance

Coordonnateur en formation continue

Adrien Gaudelas

Conseiller – Développement de contenus de formation

France Girard

Coordonnatrice – Projet enseigner le bois

Rosaline Larivière-Lajoie

Conseillère technique – Construction durable
et GESTIMAT

Gabrielle Pichette

Conseillère technique – Construction durable

Mathieu Cassard

Conseiller technique – Construction durable

Lyna Chambaz

Conseillère technique – Construction durable

Louis Carignan

Conseiller technique – Construction durable

Marianne Bérubé-Dufour

Spécialiste technique – GESTIMAT

Camille Eustache

Chargée de projet CBCB

Joanie Roy

Chargée de contenus rédactionnels

Emma Fournier

Chargée de contenus marketing et communication

Gabrielle Germain

Chargée de contenus rédactionnels

Katia Lavoie

Coordonnatrice aux événements

Direction de l'économie et des transitions

Michel Vincent

Économiste en chef et directeur principal

Cyril Michaud

Directeur, Transition énergétique et technologique

Alexandre Larouche

Directeur adjoint, Économie et Marchés

Rachel Thibault

Directrice adjointe – Transition environnementale

Direction de la foresterie et de l'approvisionnement

Jean-François Côté

Directeur

Caroline Flaschner

Analyste en pratiques et politiques forestières

Direction de la qualité des produits

Paul O'Dowd

Directeur

Dany Bouchard

Chef inspecteur

Laura-Émylie Lavallée

Adjointe administrative

Jeason Dubé

Inspecteur – Chaudière-Appalaches,
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie

Guy Milot

Inspecteur – Estrie, Montérégie
et Chaudière-Appalaches

Martin Patry

Inspecteur – Côte-Nord et Saguenay-Lac-Saint-Jean

Annie Roy

Inspectrice – Abitibi-Témiscamingue
et Hautes-Laurentides

Christian Simard

Inspecteur – Chaudière-Appalaches,
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie

Sylvain Tousignant

Inspecteur – Mauricie, Lanaudière et Laurentides

Gilles Therrien

Formateur – Temps partiel



1175, avenue Lavigerie, bureau 200
Québec (Québec) G1V 4P1

cifq.com